



**6^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration
Mardi le 13 juin 2023, 19 h**

**CENTRE DE LOISIRS TROIS-SAISONS
1390, RUE BUFFON, QUÉBEC**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Réjean Martel	Président
M. Maxime Le Pluart	Vice-président
M ^{me} Lisa Baril-Gravel	Trésorière
M. Laurier Bérubé	Administrateur
M. Sébastien Deveault	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Louis Martin	Conseiller municipal, District Cap-Rouge — Laurentien
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques

ÉTAIENT ABSENTS :

M ^{me} Aline Dumont	Secrétaire
M. David Weiser	Conseiller municipal, District du Plateau

Un citoyen est présent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

Projet d'ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 9 mai 2023	19 h 05
4.	Suivi aux procès-verbaux	19 h 10
	•	
5.	Trésorerie	19 h 20
6.	Période d'intervention des citoyens	19 h 25
7.	Dossiers du Conseil de quartier	19 h 40
	• Stratégie de sécurité routière 2020-2024 :	
	• Table concertation vélo	
	• Autre(s) dossier(s)	
8.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 10
9.	Divers	20 h 20
10.	Informations et correspondance	20 h 25
11.	Levée de l'assemblée	20 h 30

RÉSOLUTION CQA-23-CA-30

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M^{me} Lisa Baril Bravel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU MARDI 9 MAI 2023

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 9 mai 2023. On demande l'ajout du poste de vice-président à M. Maxime Le Pluart.

M^{me} Lisa Baril-Gravel demande la correction d'un montant à la résolution CQA-23-CA-28 : le montant est de 525\$ au lieu de 252\$.

RÉSOLUTION CQA-23-CA-31

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Laurier Bérubé, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 9 mai 2023 avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

M. Réjean Martel est toujours en attente d'une date de rencontre pour discuter de la passerelle Buffon / L'Étincelle. Il réécrira au conseiller M. Pierre-Luc Lachance pour une éventuelle rencontre.

En ce qui concerne le secteur près de l'intersection des rues Notre-Dame et Jean Gauvin où il y a encore eu des inondations ce printemps, M. Louis Martin n'a pas entendu parler de nouveaux développements et confirme que le dossier est toujours en analyse.

M. Louis Martin partage une réponse de la Ville concernant la sécurisation pour les cyclistes vers la base de plein air [CQA 2023-CA-22] :

Il existe présentement une chaussée désignée (voie partagée entre les automobilistes et les cyclistes) sur la rue Laberge. La rue est actuellement à 40 km/h. Pour aménager une piste cyclable sur la rue Laberge, il faudrait déboiser environ 6 à 8 mètres de forêt et réaliser des travaux dans des milieux humides et proches de cours d'eau linéaire et surfacique (traitement particulier, potentiellement un certificat d'autorisation a demandé au MELCCFP, protection des bandes riveraines). Ce projet est sur la liste des projets cyclables potentiels, toutefois, aucune année de réalisation n'est déterminée à ce jour.

5. TRÉSORERIE

M^{me} Lisa Baril-Gravel informe qu'il y a actuellement 4 844,15 \$ au compte. Ce montant inclut un 3 000\$ de subvention pour le projet de sécurité routière. Le Conseil est en attente des 2 chèques de 3 000 \$ de la part des écoles L'Étincelle/Trois-Saisons et Les Primevères / Jouvence.

RÉSOLUTION CQA-23-CA-32

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyée par M^{me} Lisa Baril Gravel, il est résolu de verser 100\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du Conseil de l'Aéroport.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Lisa Baril Gravel a procédé au paiement de la mise à jour du Conseil au Registraire des entreprises.

RÉSOLUTION CQA-23-CA-33

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Maxime Le Pluart, il est résolu de verser 37,00\$ à M^{me} Lisa Baril Gravel pour le remboursement des frais de mise à jour du Conseil au Registraire des entreprises du Québec.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Priscilla Lafond fait part de la proposition de la Ville qu'une personne soit en charge de la sécurité des pièces justificatives qui sont demandées pour la nouvelle mise à jour au Registraire des entreprises.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CITOYENS

Il n'y a pas d'intervention.

7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

7.1 Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du conseil de quartier

M. Réjean Martel rapporte que trois membres du Conseil (M. Sébastien Deveault, M^{me} Lisa Baril Gravel, M. Réjean Martel), de même que M^{me} Élisabeth Rancourt (ancienne membre du Conseil) et M. Thierry Sorligny (de la compagnie de réalisation les Frères de Lys) sont allés [en entrevue à l'émission de radio *Première Heure*](#) lundi le 12 juin, concernant le projet de chanson-vidéo de sensibilisation en sécurité routière dans le quartier.

M^{me} Lisa Baril-Gravel et M. Sébastien Deveault suggèrent de réimprimer 48 affiches. Le Conseil établira un plan de match pour la distribution sectorielle des affiches. Une grande affiche fixée sur une remorque mobile est également prévue.

RÉSOLUTION CQA-23-CA-34

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M^{me} Lisa Baril-Gravel, il est résolu d'octroyer un budget de 1 300,00\$ pour la réimpression de 48 affichettes et d'une grande affiche.

Adoptée à l'unanimité

Un montant de 1 500\$ a été investi pour la transformation et la préparation de la remorque mobile.

RÉSOLUTION CQA-23-CA-35

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M^{me} Lisa Baril-Gravel, il est résolu que le Conseil acquiert une assurance responsabilité de 1 à 2 millions pour un coût maximal de 500\$, advenant que la situation le requiert si le Conseil n'est pas déjà couvert par ce genre d'assurance.

Adoptée à l'unanimité

M. Sébastien Deveault revient brièvement sur la rencontre entre les représentants de Conseils de quartier concernant les projets de sécurité routière. Certains Conseils souhaitaient poursuivre avec l'idée des petites affiches et d'autres recherchaient de nouvelles idées.

7.2 Table de concertation vélo

M. Laurier Bérubé annonce qu'il y aura rénovation du viaduc sur la rue Jean-Gauvin et que la piste cyclable (tunnel) sera remise à neuf par la même occasion.

Il fait part que la Table de concertation vélo a partagé l'idée de mettre des photos d'enfants sur les bacs roulants de rebuts ou de recyclage, afin de faire ralentir les automobilistes, une [stratégie](#) utilisée dans quelques villes déjà.

7.3 Autres dossiers

Il n'y a pas d'autres dossiers.

8. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. Louis Martin fait part de quelques points d'informations :

Depuis plusieurs années, la Ville offre durant la période estivale des spectacles d'animation ; dans le quartier, les spectacles se tiennent les jeudis soirs du 5 juillet au 17 août [sur le terrain du Centre communautaire Champigny](#) (à l'intérieur s'il fait mauvais temps). La Ville s'interroge à savoir si elle poursuivra ces spectacles à cet endroit l'an prochain, considérant la faible affluence de citoyens. Le conseiller invite donc le Conseil et ses membres à partager l'offre de spectacles à leurs contacts ainsi que sur leurs réseaux sociaux.

Le spectacle Flic Fabrique est de retour cette année, avec autant de spectacles, mais présenté sur moins de sites. Les endroits les plus proches pour y assister cette année seront au parc St-Benoit (Pointe-de-Sainte-Foy) ou à la maison O'Neill (Les Saules).

Côté immobilier, le nouvel hôtel sur le boulevard Hamel ouvrira au début juillet. L'immeuble voisin sera un projet de logements qui acceptent les chiens et il aura son propre petit parc à chien privé.

Il y aura un nouvel avis de modification zonage pour la zone 36415Mb, à côté du centre communautaire Champigny, pour permettre à un citoyen de se construire sur un terrain qu'il a acheté à la Ville.

Le conseil d'arrondissement reverra la réglementation sur le stationnement sur la rue André Gide, notamment près des nouveaux logements multiples.

Le 10 juin dernier se sont tenues les portes ouvertes à la nouvelle caserne 10 sur l'avenue Jules-Verne ; elles ont connu un franc succès.

Il y aura une réfection des surfaces synthétiques des terrains de soccer Chauveau et Sainte-Famille (printemps 2024).

M. Louis Martin fait maintenant partie d'un comité sur la mobilité qui se penchera sur la question du transport en commun dans les banlieues périphériques qui sont peu desservies par les autobus.

Suite aux consultations citoyennes, la Ville a ajouté le glyphosate dans la liste des pesticides interdits sur son territoire. M. Laurier Bérubé s'interroge sur les situations qui le requerraient, faute d'avoir un produit qui produit le même effet.

Un plénier sur le futur du déneigement a été tenu : le constat est que la Ville devra moins déneiger (dépôts à neige pleins, manque de main d'œuvre, etc.) Les citoyens devront s'attendre à une diminution générale des services au cours des prochaines années.

M. Réjean Martel expose le problème de circulation qui refoule sur les rues Jules-Verne et Jean-Gauvin près de la sortie d'autoroute. Il se demande si le Conseil de quartier de Cap-Rouge, voisin de ce site, est au courant de cette situation. M. Louis Martin fait part d'une étude qui a relevé les sites accidentogènes dans la Ville et des correctifs à y apporter. Ce site en fait partie, de même que l'intersection devant le Wal-Mart Duplessis. M. Maxime Le Pluart s'interroge sur l'arrêt d'autobus en face de la station-service Shell, où les gens peuvent très difficilement traverser la rue Jules-Verne à l'heure de pointe lorsqu'il y a congestion automobile. M. Louis Martin lui demande de signaler la situation au 311 et de lui partager le numéro de requête pour effectuer un suivi.

9. DIVERS

Il n'y a pas d'intervention.

13. INFORMATION ET CORRESPONDANCE

M^{me} Priscilla Lafond informe que la consultation sur le changement de zonage près du centre communautaire Champigny se tiendra lors de l'assemblée de septembre.

La rencontre de septembre se tiendra le 12 septembre au centre communautaire Champigny.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 40.

Procès-verbal rédigé par Kathleen Breault et révisé par M. Réjean Martel.

Réjean Martel, président